

LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)

LE BIGNON

Départements CÔTES D'ARMOR (22) / Communes de PLENEUF-VAL-ANDRE (22370)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
<p>Première maison en aval du village de Bignon</p>	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié Nom du cours d'eau non mentionné sur le Scan Littoral et sur la BD CARTHAGE. Repérable uniquement grâce au village « Le Bignon ».</p> <p>Aspects géographiques : Village le Bignon repérable sur le Scan Littoral. Positionnement confirmé par la donnée SIG transmise par la DDTM 22 reproduite à l'identique. Etant donnée la description de la limite (qui figurait déjà dans le Décret du 04/07/1853), le positionnement ne peut être précis. De plus le cours d'eau semble avoir été en partie aménagé et recouvert, ce qui laisse à penser que cette limite serait obsolète.</p> <p>Positionnement approché (incertitude < 100 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge l'image ci-dessous) :

